

Thème «  **Les Jeux Olympiques**  »

EN JUILLET : Pour les enfants de 3 à 14 ans
du lundi 8 juillet au vendredi 2 août de 9h00 à 17h00
garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30

EN AOÛT (à Saultain) : Pour les enfants de 3 à 11 ans
du lundi 5 août au vendredi 23 août de 9h00 à 17h00
garderie de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00
(pas d'accueil les 15 et 16 août)

Accueil :

A la salle motricité de l'école maternelle pour la garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30
A l'école Maternelle pour les enfants de 3 à 6 ans de 9h00 à 17h00
A l'école primaire pour les enfants de 6 à 11 ans de 9h00 à 17h00

**Inscriptions via notre PORTAIL FAMILLES
aper.portail-familles.app/login**

Inscriptions du samedi 18 mai à partir de 9h00 au dimanche 26 mai (Communes APER).
Pour les extérieurs, lundi 27 et mardi 28 mai jusqu'à 18h00 en fonction des places restantes.

ATTENTION : Nombre de places limité



Afin de prendre en compte la fatigue de vos enfants, nous limitons les réservations à 5 semaines par enfant

Attention l'inscription sera définitive dès validation du paiement de la facture dans le délai fixé. Règlement à déposer au bureau de l'APER avant le 15 juin ou paiement en ligne via le portail familles.

Catégorie	Prix en € de l'ALSH pour une semaine de 5 jours	Prix en € de l'ALSH pour la semaine du 12 au 14 Août	Prix en € de l'ALSH pour une journée	Prix en € pour 1 heure de garderie	Prix en € pour 1 heure 30 de garderie	Facturation forfaitaire 1h de garderie si réservation hors délai sans justificatif
Quotient familial -500 €	31,83	19,09	12,45	1,00	1,5	2,05
Quotient familial - 1000 €	33,35	20,01	13,07	1,05	1,58	2,05
Quotient familial +1000 €* *	34,86	20,91	13,98	1,10	1,65	2,05
Extérieur -500 € **	75,75	45,45	17,74	1,45	2,18	4,10
Extérieur -1000 € **	78,37	47,02	18,35	1,50	2,25	4,10
Extérieur +1000 € **	84,38	50,62	19,76	1,60	2,40	4,10

* **tarif QF +1000 €** s'applique également pour les enfants extérieurs scolarisés dans les communes APER et gardés par des grands parents ou une assistante maternelle demeurant sur les communes APER (sur présentation de justificatif).

** **tarif extérieur** pour les enfants extérieurs scolarisés à Saultain, Sebourg, Estreux ou les enfants extérieurs non scolarisés à Saultain, Sebourg, Estreux mais gardés par des grands parents ou une assistante maternelle demeurant sur les communes APER (sur présentation de justificatif).